Nations Unies E/2022/L.27

Conseil économique et social

Distr. limitée
19 juillet 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022
23 juillet 2021-22 juillet 2022
Point 17 de l'ordre du jour
Organisations non gouvernementales

Albanie*, Allemagne*, Australie*, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Estonie*, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie*, Irlande*, Italie, Japon, Lettonie, Libéria, Liechtenstein*, Lituanie*, Luxembourg*, Macédoine du Nord*, Malte*, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas*, Pologne*, Portugal, République de Moldova*, Roumanie*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie*, Slovénie*, Suède* et Tchéquie : projet de décision

Demandes d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social reçues d'organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide d'accorder le statut consultatif spécial aux organisations non gouvernementales suivantes :

Diakonia

Inimõiguste Instituut

National Human Rights Civic Association « Belarusian Helsinki Committee »

Non C'è Pace Senza Giustizia

Syrian American Medical Society Foundation

Wikimedia Foundation, Inc.

* Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur du Conseil économique et social.

22-11272 (F) 200722 200722

Merci de recycler